

## Procédures lors d'une demande financière à la municipalité

**Principes de base :** Qu'il s'agisse d'un organisme, de l'initiative d'un individu ou d'une entreprise située sur le territoire de la municipalité, un formulaire d'aide financière dûment complété est exigé lorsqu'il est question d'une subvention pour le fonctionnement, l'aide à la tenue d'activités ou la réalisation de projets spéciaux.

Il existe deux moments pour faire une demande, annuellement lors de l'opération budgétaire de la municipalité (normalement utilisé pour le fonctionnement des activités des organismes) et en tout temps pendant le reste de l'année pour des activités ou des projets ponctuels. Il n'est pas ici question de remplir de formulaire pour des cotisations ou des donations à des organisations.

Dépendant de la nature de la demande d'aide financière, la municipalité peut exiger une participation du demandeur, des documents complémentaires et la signature d'un protocole d'entente. Tout organisme demandeur parrainé par la municipalité ou dont le fonctionnement dépend de la municipalité doit déposer les états financiers et des prévisions budgétaires.

Pascal Binet, maire  
Mis-à-jour 30 août 2016

### Étapes d'une demande d'aide financière :

- Se procurer et compléter un formulaire (sur le site internet de la municipalité ou directement au bureau municipal).
- Joindre tout document essentiel pour l'étude de la demande
  - o Des prévisions budgétaires et un petit texte expliquant les retombées du projet pour la communauté et/ou le retour sur investissement sont exigés
    - Précision : Une contribution du milieu (autres sources de revenus non-municipales) peut être exigée tout dépendant de la portée et de la nature du projet. Cette contribution pourrait être en nature (aide technique, bénévolat, ...) ou en espèces (en argent) et sera déterminée lors de l'étude du projet.
- Signer et acheminer la demande d'aide financière dûment complétée avec tous les documents exigés au bureau municipal.
  - Précision : Le conseil municipal ou un comité consultatif étudiera la demande d'aide financière dans le cas où c'est l'organisme qui est responsables des travaux. Un avis écrit sera produit.
- Attendre un avis officiel de la municipalité avant d'engager les premières dépenses et/ou de débiter les travaux.
  - Précision : Dans le cas d'une réponse favorable, la municipalité peut faire acheminer directement la totalité de l'aide financière ou décider de rembourser les montants correspondants que sur réception de pièces justificatives.
  - o Important : Le demandeur peut devoir signer un protocole d'entente stipulant les clauses à respecter ainsi qu'un engagement à investir les sommes ce à quoi elles ont été octroyées et fournir tous documents complémentaires exigés par la municipalité.
    - Précision : Dépendant de l'importance du montant accordé, une première tranche de financement de 33% des coûts admissibles du projet peuvent être versés au demandeur après la signature du protocole. Une deuxième tranche de financement équivalent à 33% des coûts admissibles peut être libérée seulement après le début des travaux et sur réception des factures.
  - o Important : Dans le cas où les dépenses ne sont pas réalisées en conformité avec la demande, la municipalité ordonne l'arrêt des travaux et/ou des paiements et peut exiger le remboursement des montants versés et de remettre en état les lieux avant lesdits travaux aux frais du demandeur.
- Déposer, s'il y a lieu, une reddition de comptes à la fin du projet. La municipalité atteste ainsi de la réalisation des travaux et vérifie les dépenses et verse la dernière tranche de financement le cas échéant.
  - Précision : La municipalité demande un bilan financier du projet et peut exiger l'ensemble des factures.
  - Précision : La municipalité n'acceptera pas systématiquement les dépassements de coûts. Dans le cas où le projet s'est fait à coût moindre, la demande d'aide financière sera diminuée dans la même proportion.
- Le conseil municipal exige que soit mentionnée la contribution de la municipalité au dit projet selon les exigences établies entre les parties.

## Demande d'aide financière à la municipalité 2018

Demande d'aide dans le cadre d'un projet spécial (non prévu au budget municipal)

Titre du projet : \_\_\_\_\_

Nom de l'entité : \_\_\_\_\_

Personne responsable et coordonnées : \_\_\_\_\_

Coût total du projet : \_\_\_\_\_ \$

Participation financière du demandeur : \_\_\_\_\_ \$

Aide demandée : \_\_\_\_\_ \$

Autres sources et contributions : \_\_\_\_\_ \$

Provenance : \_\_\_\_\_

- Est-ce que l'organisme/entreprise a déjà fait une demande ?  oui  non

Si oui, en quelle année : \_\_\_\_\_

Quel était le montant reçu : \_\_\_\_\_ \$

Remarque : pour tout montant supérieur à 500\$, pour que soit analysée votre demande, vous devez compléter un budget et un plan d'affaires qui résumé les retombées dans la communauté et vous devez fournir vos derniers états financiers le cas échéant.

### Résumé de la demande d'aide financière

Aperçu du projet et retombées (justification de la demande) : \_\_\_\_\_

- L'aide financière sert à financer quelles dépenses :

\_\_\_\_\_ Coût : \_\_\_\_\_ \$

\_\_\_\_\_ Coût : \_\_\_\_\_ \$

\_\_\_\_\_ Coût : \_\_\_\_\_ \$

\_\_\_\_\_ Coût : \_\_\_\_\_ \$

- Le projet contribue au mieux-être de la communauté dans le secteur suivant :

Aîné  Famille  Jeunes  Loisirs et culture  Économie  Communautaire

Environnement  Tourisme Autres : \_\_\_\_\_

Signature :

Date : \_\_\_\_\_

Réservé à l'administration municipale

Approuvée  Rejetée  En attente

Avis du conseil municipal

Avis d'un comité consultatif \_\_\_\_\_

Remarques : \_\_\_\_\_

Signature :

Date :